



105^{ème} anniversaire de l'Armistice

Le Département invite les Samariens à fleurir les tombes des soldats tombés au combat, partout dans la Somme

Amiens, le lundi 6 novembre 2023

Le samedi 11 novembre 2023, à l'occasion du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice, le Conseil départemental de la Somme invite les Samariens à honorer les victimes de la Première Guerre mondiale : l'opération « 1 fleur, 1 soldat » invite chacun à déposer une fleur sur les tombes de l'un des nombreux sites mémoriels, comme dans les cimetières de la Somme.

La Somme, terre de recueillement international

Durant la Grande Guerre, la Somme a été le siège de combats extrêmement meurtriers, notamment pendant la Bataille de la Somme (du 1^{er} juillet au 18 novembre 1916) ou les batailles de 1918, mobilisant et tuant des soldats issus de plus de 25 nations, réparties sur les cinq continents.

Près de 400 000 soldats y reposent aujourd'hui, inhumés, encore ensevelis ou dont le corps n'a pu être identifié. De terre de combats, la Somme est progressivement devenue une terre de recueillement international : une vocation qui n'a cessé de se renforcer depuis 1917 et qui s'est particulièrement remarquée le 1^{er} juillet 2016 (Centenaire de la Bataille de la Somme) ou le 25 avril 2018 (Centenaire de la Bataille de Villers-Bretonneux et 103^{ème} anniversaire de l'ANZAC Day).

La flamme du souvenir se poursuit avec l'inscription récente de 11 sites funéraires ou mémoriels de la Première Guerre mondiale et situés dans la Somme au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un geste citoyen pour perpétuer le devoir de mémoire



Le 11 novembre célèbre l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, mettant fin aux combats de la Première Guerre mondiale.

Ce 11 novembre 2023, 105 ans après l'Armistice, en hommage à ces hommes, et pour ne jamais oublier les conséquences humaines d'un conflit, le Département de la Somme invite toute personne à se souvenir et à honorer les hommes tombés sur son sol durant les quatre années du conflit, ou issus de la Somme et morts sur d'autres fronts, en geste citoyen.

Habitant ou visiteur, chacun est ainsi invité à se rendre dans l'un des 318 cimetières, nécropoles ou carrés militaires de la Somme, tout comme dans les cimetières des communes de la Somme, pour y fleurir une tombe ou un mémorial, ainsi qu'aux monuments aux morts.

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, « ***l'opération « Une fleur, un soldat » invite chacun d'entre nous à honorer les soldats du monde entier tombés dans la Somme. Alors que l'UNESCO vient d'inscrire au Patrimoine mondial 11 sites mémoriels de la Première Guerre mondiale dans la Somme, c'est dire que le souvenir de ce conflit reste très vif dans notre département, où ont été érigés tant de cimetières et de mémoriaux. Il nous appartient à toutes et tous de les faire vivre et de tirer, continuellement, les leçons de ce passé. Déposer une fleur est un geste simple, éphémère, à la portée de tous, qui représente tellement et qui souligne que les vies de ces jeunes hommes n'ont pas été perdues, en vain. Avec Margaux Delétré, Vice-présidente en charge de la culture et du sport, je tiens à remercier les partenaires de cette opération que sont les gestionnaires des sites concernés. »*** »

Note aux rédactions

[Retrouvez la carte des sites mémoriels de la Somme en cliquant ici](#)

En rouge : les sites gérés par la Commonwealth War Graves Commission (CWGC)

En bleu : les sites français gérés par l'État et/ou le Souvenir Français

En vert : les sites allemands gérés par le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK)

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

